



Il est difficile, lorsqu'on vous impose de rendre votre billet deux mois avant la parution d'un bulletin municipal, alors que vous savez pertinemment que ceux qui vont rédiger leur page face à la vôtre vont la livrer au dernier moment, en réaction à ce que vous avez écrit ou inspirés par un événement de dernière minute, de comprendre où se trouve l'égalité dans cet exercice municipal.

Mais bon, passons... Pour nous, la démocratie mérite mieux qu'un jeu au chat et à la souris. Après tout, si une majorité municipale juge bon de surfer ou de réagir sur le sujet développé par son opposition, il est toujours possible de se demander si idées ou convictions propres ne lui font pas défaut.

A la date de remise de ce billet, soit le 3 Mars, deux sujets importants retiennent notre attention, à Romagnat, suivant deux trajectoires répondant à des approches citoyennes strictement opposées :

### Les retraites

Depuis la mi-janvier, 5 cortèges très fournis de citoyens ont déjà battu le pavé des rues de Clermont-Ferrand, unis pour protester contre l'injustice et l'opportunisme politique, mal dissimulé derrière une condescendance élyséenne chronique, et un discours gouvernemental peu convaincant, pris en flagrant délit d'explications contradictoires sur ce sujet.

Préserver la justice d'un système par répartition construit par et pour les travailleurs aura été l'urgence des Français en ce début d'année. Dans les 5 cortèges de Janvier et Février, cela nous a valu de rencontrer de nombreux Romagnatois : agents municipaux, salariés, étudiants, retraités, cherchant en vain à apercevoir leur maire et son écharpe, en soutien aux nombreux « agents essentiels » de leur commune ou CCAS, ou une représentation significative des 25 co-élus de sa majorité municipale.

### Les impôts locaux

Le 30 Mars, lors du vote du Budget Primitif 2023, le maire se félicitera de voir ses recettes fiscales augmenter des +7,1% de revalorisation des bases locatives décidée par l'État.

Après le coup de massue de +15,5% de 2022, cette nouvelle augmentation de +7,1% viendra directement se répercuter sur votre Taxe sur le Foncier Bâti.

Envolées par la grande porte, les recettes perdues de feu la Taxe d'habitation sont ainsi, année après année, en train de revenir par vos fenêtres, chers Contribuables romagnatois.

Cette réalité vient donc se cumuler à l'augmentation massive de vos impôts locaux de l'année passée. Le tableau ci-dessus vous en présente l'impact sur votre budget. En deux années vous, les Romagnatois, aurez apporté 1,350 millions d'€ de recettes supplémentaires à votre commune...

Le contexte nous conduit à rapprocher la gestion de ces deux sujets, tous deux en rapport direct avec votre qualité de vie et votre portefeuille, à court et long terme :

- **en matière de fiscalité, nous reprochions en 2022 au maire l'absence de prévision** qui aurait permis de lisser l'effort des Romagnatois, au lieu de les matraquer brutalement, au pire moment. Lui, après 8 ans de gestion électoraliste, sortait en urgence la carte « Payez la note » de son Monopoly municipal. L'évolution fiscale de 2023 vient aggraver la note salée qu'il vous a présentée en 2022.
- **a contrario, le principe de répartition sur lequel repose notre système de retraites** s'est construit sur la préoccupation des citoyens de ne pas se retrouver au pied du mur à l'heure de leur retraite, mais de l'alimenter régulièrement de leurs cotisations sans les détrousser le jour J.

*Appliquer la méthode du maire de Romagnat aux retraites, ce serait coller aux bénéficiaires un redressement massif le jour de leur pot de départ pour leur offrir généreusement une pension !*

Au lieu de s'aligner sur les standards libéraux dont on mesure un peu plus chaque jour la casse sociale qu'ils provoquent, la municipalité de Romagnat ferait bien de s'inspirer de ceux qui, depuis 80 ans, ont su protéger la solidarité, toujours malmenée par la brutalité de ceux qui ne voient plus les femmes ni les hommes, derrière leurs chiffres.

Maryse ROY - [maryse.roy@ville-romagnat.fr](mailto:maryse.roy@ville-romagnat.fr)  
Paul SUTEAU - [paul.suteau@ville-romagnat.fr](mailto:paul.suteau@ville-romagnat.fr)  
Valérie DUMAS - [valerie.dumas@ville-romagnat.fr](mailto:valerie.dumas@ville-romagnat.fr)

ROMAGNAT : TAXE FONCIER BÂTI - Variation de 2021 -2023					
2021	2022	2023	+15,5% en 2022	+7,1% en 2023	surplus payé depuis 2021
750 €	863 €	920 €	113 €	57 €	+283 €
1 000 €	1 152 €	1 229 €	152 €	77 €	+381 €
1 250 €	1 440 €	1 541 €	190 €	101 €	+481 €
1 500 €	1 731 €	1 846 €	231 €	115 €	+577 €
1 750 €	2 022 €	2 156 €	272 €	134 €	+678 €
2 000 €	2 311 €	2 465 €	311 €	154 €	+776 €
2 250 €	2 601 €	2 775 €	351 €	174 €	+876 €
2 500 €	2 891 €	3 085 €	391 €	194 €	+976 €

38,5% du montant de la Taxe 2023

« Une opposition sans proposition n'est qu'un mouvement d'humeur. »

Robert Sabatier

Chères Romagnatoises, chers Romagnatois,

S'unir pour Romagnat a toujours été notre volonté : dans cette période difficile économiquement, nous avons choisi de maintenir notre programme d'investissement, pour l'avenir des Romagnatoises et des Romagnatois, pour le bien-être de tous :

- **Espace Bernard-Brajon** (ancien lycée professionnel Vercingétorix) : finitions du bâtiment qui accueillera l'Accueil de Loisirs et différentes associations (Eveil Romagnatois, Tir à l'Arc, club house Rugby, bureaux et salles de réunions partagés...), installation d'une œuvre d'art d'Yves Guérin, artiste romagnatois. Bâtiments rénovés et isolés selon les normes de haute qualité environnementale : panneaux photovoltaïques alimentant ce bâtiment, avec vente du surplus d'électricité. Ensuite, il restera à réhabiliter un dernier bâtiment dans cet espace.
- **Ecole Louise-Michel** : agrandissement de son réfectoire et mise aux normes PMR.
- **Ecole élémentaire Jacques-Prévert** : première tranche des travaux de végétalisation de la cour, rénovation thermique des bâtiments pour atteindre la performance proche du référentiel BBC Rénovation ou Haute performance énergétique : changement des menuiseries extérieures, isolation des façades par l'extérieur et installation d'une ventilation mécanique.
- **Stade des Pérouses** : rénovation et extension des vestiaires de Rugby, avec accessibilité PMR (parking, cheminement et locaux), création d'un espace VIP à la hauteur des résultats de nos équipes de rugby.
- **Eglise d'Opme** : longtemps laissé en désuétude, ce bâtiment inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques connaît, depuis 2014, une succession de travaux de restauration, avec accessibilité PMR.
- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** : pose de panneaux photovoltaïques.
- **Environnement : l'eau est aujourd'hui l'enjeu de tous.** Reconstitution des aides financières (récupérateurs d'eau, dispositifs hydro-économiques...), plantations d'arbres et de haies nourricières avec essences adaptées au changement climatique, installations de cuves enterrées près des bâtiments communaux permettant l'utilisation de l'eau récupérée pour l'arrosage raisonné des espaces municipaux.
- Et nous espérons pouvoir démarrer la construction de la **nouvelle caserne de gendarmerie**.

Nous restons au plus près des Romagnatois dans cette période compliquée : nous avons décidé l'augmentation conséquente et nécessaire de la subvention allouée au CCAS.

Restons unis,

Prenez soin de vous.

Saude para todos 

Cuidate 

Prendete cura di voi 

Les élus de la majorité municipale



**AGIR  
ENSEMBLE  
POUR  
ROMAGNAT**

*Une équipe engagée, des actions durables !*